



# INDEMNITÉ TRAVAIL DE NUIT

## C'EST OFFICIEL DÈS LE 1ER JANVIER 2021 !

Les textes instaurant l'indemnité spécifique de nuit sont publiés.



Un bilan sera effectué fin 2021 et une clause de revoyure sera mise en place pour créer une enveloppe dédiée pour le budget 2022.

21 décembre 2020 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 78 sur 242

### Décrets, arrêtés, circulaires

#### TEXTES GÉNÉRAUX

#### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret n° 2020-1782 du 30 décembre 2020 créant une indemnité spécifique pour travail de nuit pour les personnels de la police nationale  
NOR : INT2005900

*Publics concernés : tout personnel de la police nationale travaillant de nuit qui exerce effectivement ses fonctions dans les conditions définies par le décret.  
Objet : création d'une indemnité spécifique pour travail de nuit au bénéfice des personnels de la police nationale.  
Entrée en vigueur : le décret entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021.  
Notes : le décret...*

### AU-DELÀ DE L'INDEMNITAIRE :

- MISE EN PLACE D'UN SUIVI MÉDICAL,
- DOTATION D'UN MATÉRIEL SPÉCIFIQUE NUITEUX,
- INSTAURATION D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LES AVANCEMENTS

## LA RECONNAISSANCE DE NOS COLLÈGUES DE NUIT UNE DES PRIORITÉS POUR ALLIANCE ET OPTION NUIT



# ALLIANCE POLICE NATIONALE

## RENOUVEAU DÉTERMINATION EXIGENCE

Le Bureau National

Le 31 Décembre 2020